

Allègement du coût du travail : Pour une voie favorable à la compétitivité

www.la-fabrique.fr

Paris, le 18 juin 2015

Un allègement de charges de 10 milliards d'euros, ciblé sur les salaires intermédiaires et financé par une hausse de TVA, génère à horizon de 10 ans autant d'emplois (+73 000) et plus de croissance qu'un allègement équivalent sur les bas salaires (+0,26 point de PIB contre +0,16).

Les allègements actuels sur les bas salaires profitent surtout aux secteurs protégés.

Depuis une vingtaine d'années, les allègements de charges ont été concentrés essentiellement sur les salaires proches du SMIC, pour stimuler la création rapide d'emplois. Ces mesures bénéficient surtout aux entreprises qui emploient des travailleurs peu qualifiés. Les entreprises exportatrices, qui offrent des rémunérations plus élevées et réalisent des gains de productivité supérieurs, en profitent peu.

Pourtant, aider les entreprises exposées à la compétition internationale induit des emplois dans tous les secteurs de l'économie.

La Fabrique présente une alternative : baisser le coût du travail sur les salaires intermédiaires. Cette stratégie donne aux entreprises exposées à la concurrence internationale les moyens d'augmenter leurs parts de marché, tant à l'exportation qu'en France, de restaurer leurs marges, d'investir dans l'appareil productif, dans l'innovation et dans la formation des salariés.

Cette approche génère plus de croissance, plus de productivité et plus d'exportations. En outre, cela génère à terme autant d'emplois que les allègements actuels orientés sur les bas salaires.

Mieux, il s'agit en majorité d'emplois qualifiés, même s'ils induisent aussi des créations nombreuses dans les autres secteurs.

Un choix exigeant

Comme toute mesure d'allègement, cette stratégie est nécessairement financée par des hausses de prélèvements ou par une diminution des dépenses publiques. Les effets négatifs sur la demande sont compensés après une période de trois ans environ.

Cette stratégie suppose également une certaine sagesse de la part des partenaires sociaux. Elle n'est en effet effective que si les entreprises privilégient le report des baisses des coûts dans les prix et non sous forme de salaires et de dividendes.

Cette approche privilégie la montée en gamme et les effets cumulatifs bénéfiques à la compétitivité de toutes les entreprises françaises.

A propos de la Fabrique de l'industrie (www.la-fabrique.fr)

La Fabrique de l'industrie est un think tank français présidé par Louis Gallois et Denis Ranque. Laboratoire d'idées, lieu de débat dédié aux problématiques de l'industrie et à ses liens avec la société, La Fabrique apporte son point de vue sur les enjeux industriels et défis économiques auxquels la France est confrontée.

Contact presse : Sounia Chanfi – sounia.chanfi@la-fabrique.fr – 01.56.81.04.18